



Droit visite grands parents conflit avec le pere de l'enfant

Par **rose57_old**, le **23/07/2007** à **20:32**

Bonjour, ma fille de 26 ans vient d'avoir un bébé; elle ne s'entend pas très bien avec son ami et pense le quitter mais en attendant, il l'empêche d'avoir des relations avec moi en me voyant ou en me téléphonant, en venant chez moi en faisant de la "rétention de bébé". Il refuse que je voie le bébé et l'empêche de sortir seule avec l'enfant du domicile. Si je vais chez eux je suis menacée de violences et me fait mettre à la porte. Au téléphone il m'insulte. Ma fille n'arrive pas à lui faire entendre raison et à peur de lui. Elle ne veut pas se séparer pour l'instant car pense au bébé et que cela va s'améliorer... Ce que je ne pense pas ! A 30 ans, il montre tous les symptômes de quelqu'un d'associable et de paranoïaque. Il n'a jamais eu d'emploi, n'a aucune formation. Il reste chez lui toute la journée pour la surveiller et contrôle toutes ses sorties et communications téléphoniques. Avant le bébé c'était pour éviter qu'elle le trompe, maintenant pour éviter qu'elle s'enfuit ou que je "vole" le bébé ! Il refuse aussi de travailler et vit sur les indemnités cotorep de ma fille qui est suivi depuis 3 ans et sous contrôle médical psychologique. J'ai prévenu la psy, la PMI, le service de natalité, personne ne m'écoute car ils sont majeurs, je me suis fait "jeter" et l'on me prend pour une "emm..". En attendant j'ai peur que ma fille fasse un jour une rechute à cause de lui et soit de nouveau hospitalisée. Je m'inquiète pour le bébé qui a réussi à passer les barrières négatives de toxicologie et de grossesse à risque. J'ai proposé pour la protéger de mettre ma fille sous curatelle mais très consciente elle refuse. Cela m'aurait permis de la débarasser de lui plus rapidement (pardon pour l'expression). Donc il profite d'elle et de la manne qu'elle a autour d'elle. Nous avons coupé toutes les vivres afin de le voir partir mais rien n'y fait. Ils vivent donc avec les colis de la croix rouge et des découverts famoureux sur le compte en banque de ma fille. Que faire pour voir le bébé dans un premier temps et éventuellement pour mettre une enquête en route sur les capacités mentales du papa afin qu'il soit soigné et que le bébé et ma fille soit en sécurité ?